

RÈGLEMENT 2010-001
MODIFIANT RÈGLEMENT 2008-001
DÉSIGNATION DES MONUMENTS HISTORIQUES

Les conseillers Miles Clarke et Geraldine Burke ont déclaré leur intérêt comme membres du conseil d'administration du CAMI.

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné à une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Grosse Ile tenue le 20 janvier 2010 ;

ATTENDU QU' une erreur est survenue lors de l'inscription du numéro de lot du site CAMI ;

EN CONSÉQUENCE

Sur une proposition de Vanessa Goodwin
Appuyée par Amanda Chenell
Il est résolu à l'unanimité

QUE la modification suivante soit apportée à l'Article 1 du règlement 2008-001 :

Article 1 :

Remplacer le numéro de lot C3-38-26 avec numéro 3 777 352.

Article 2 :

Ce règlement entre en vigueur au moment de sa publication.

Rose Elmonde Clarke
Mairesse

Janice Turnbull
Directrice Générale

AVIS DE MOTION : Le 20 janvier 2010
ADOPTION : Le 10 mars 2010
PUBLICATION : Le 15 mars 2010